

Section 0. Avis d'appel d'offres

*Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin
(SONEB)*

Objet : Assurance maladie du personnel de la SONEB gestion 2024

Référence de l'AAO : S-DAAG-81732

Avis n° : 040/23/SONEB/DG/PRMP/DAAG/SP-PRMP

Identification de la procédure : S-DAAG-81732

BON A LANGER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révision 2 de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 9 novembre 2023.
2. La SONEB a obtenu dans le cadre de son budget, des ressources sur fonds propres, afin de financer ses dépenses d'exploitation et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Assurance maladie du personnel de la SONEB - gestion 2024 (S-DAAG-81732).
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de mise en place d'une police d'Assurance maladie au profit du personnel de la SONEB pour la gestion 2024. Les prestations sont à réalisées en un lot unique. Aucune variante ne sera prise en compte.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics de la SONEB*, prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics : Direction Générale de la SONEB, 92, avenue du Pape Jean-Paul II, 1^{er} étage, bureau 113 bis, Tél : (229)

Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Objet : Assurance maladie du personnel de la SONEB gestion 2024

Référence de l'AAO : S-DAAG-81732

Avis n° : 040/23/SONEB/DG/PRMP/DAAG/SP-PRMP

Identification de la procédure : S-DAAG-81732

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révision 2 de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 9 novembre 2023.

2. La SONEB a obtenu dans le cadre de son budget, des ressources sur fonds propres, afin de financer ses dépenses d'exploitation et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Assurance maladie du personnel de la SONEB - gestion 2024 (S-DAAG-81732).

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de mise en place d'une police d'Assurance maladie au profit du personnel de la SONEB pour la gestion 2024. Les prestations sont à réalisées en un lot unique. Aucune variante ne sera prise en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics de la SONEB*, prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics : Direction Générale de la SONEB, 92, avenue du Pape Jean-Paul II, 1^{er} étage, bureau 113 bis, Tél : (229)

21 31 22 72 de 8 h à 12 h 30 minutes et de 14 h à 17 heures 30 minutes ou consulter le site internet www.soneb.bj

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Etre spécialisé dans le domaine des assurances maladie, justifié par le registre de commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;
- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires pour un effectif d'au moins sept cents cinquante (750) assurés principaux (avec une épouse et six enfants en charges au maximum) chacun et de montant minimum cent cinquante millions (150.000.000) FCFA HT chacun, au Bénin ou dans la sous-région ouest- africaine, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.
- disposer d'un réseau national de prestataires agréés ou d'une attestation d'exploitation d'un réseau de soins, dans tous les départements administratifs du territoire national, **justifié par les conventions de partenariat avec lesdits prestataires** (cliniques, hôpitaux, officines, autres) **et l'attestation d'exploitation d'un réseau de soins** suivant le cas, conformément aux minima mentionnés au niveau du « Résumé des spécifications techniques » ;
- disposer d'un personnel clé composé au minimum d'un expert en assurance (BAC+5 au moins) avec au moins dix (10) années d'expérience et d'un médecin (doctorat au moins) disposant d'au moins cinq (5) d'expérience. Les expériences seront décomptées à partir de la date de début de la première expérience professionnelle mentionnée sur l'attestation de travail ;
- disposer d'un logiciel de gestion en maladie ;
- disposer d'au moins un (01) véhicule pour les déplacements dans les Agences de la SONEB.

Exigences financières :

- Fournir les états financiers des trois dernières années 2020, 2021 et 2022 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- fournir la preuve d'avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des années 2022, 2021 et 2020 d'au moins deux cent millions (200.000.000) FCFA ;

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de trente millions (30.000.000) FCFA ;
- fournir le certificat de solvabilité pour l'exercice 2022 délivré par la Direction des Assurances du Ministère de l'Economie et des Finances, attestant que la compagnie d'assurance est solvable.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

BON A LANGER !

Exigences techniques et expériences :

- Etre spécialisé dans le domaine des assurances maladie, justifié par le registre de commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;
- fournir les qualifications et références professionnelles du personnel d'encadrement (au moins un titulaire d'un BAC + 5 en assurance avec 15 années d'expérience et un titulaire d'un BAC + 3 en assurance avec 10 années d'expérience, avec au moins deux (2) expériences de gestion marchés similaires pour un effectif d'au moins sept cents cinquante (750) assurés principaux). Les expériences seront décomptées à partir de la date de début de la première expérience professionnelle mentionnée sur l'attestation de travail ;
- disposer d'un réseau national de prestataires agréés ou d'une attestation d'exploitation d'un réseau de soins, dans tous les départements administratifs du territoire national, **justifié par les conventions de partenariat avec lesdits prestataires** (cliniques, hôpitaux, officines, autres) **et l'attestation d'exploitation d'un réseau de soins** suivant le cas, conformément aux minima mentionnés au niveau du « Résumé des spécifications techniques » ;
- disposer d'un personnel clé composé au minimum d'un expert en assurance (BAC+5 au moins) avec au moins dix (10) années d'expérience et d'un médecin (doctorat au moins) disposant d'au moins cinq (5) d'expérience. Les expériences seront décomptées à partir de la date de début de la première expérience professionnelle mentionnée sur l'attestation de travail ;
- disposer d'un logiciel de gestion en maladie ;
- disposer d'au moins un (01) véhicule pour les déplacements dans les Agences de la SONEB.

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers des années d'existence, dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le

soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de trente millions (30.000.000) FCFA.

- fournir une assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) de montant minimum deux cent quatorze millions (214.000.000) FCFA ;
- fournir le certificat de solvabilité pour l'exercice 2022 délivré par la Direction des Assurances du Ministère de l'Economie et des Finances attestant que la compagnie d'assurance est solvable, pour les entreprises ayant au moins un an d'activité.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de douze (12) mois à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrer les prestations.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du ... **2.7 NOV 2023** ... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics, 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, bureau 113 bis. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web, www.soneb.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le ... **2.6 DEC 2023** ... à 9 heures 30 minutes (heure locale GMT+1) **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Direction Générale de la SONEB, 92 avenue du Pape Jean-Paul II, salle de conférence du 3^{ème} étage (salle 311), le même jour à 10 heures.

BON A LANCER!

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million neuf cent quarante mille (1.940.000) FCFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.


Hugues MEHOU
Personne responsable des marchés publics

BON A LANCER